

Liste des délibérations du conseil municipal

Séance du 20 Juillet 2023 à 20 h 00

L'an deux mil vingt-trois, le 20 juillet à 20 h 00, le Conseil municipal, légalement convoqué par Madame CONAN Marylène, Maire, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de Sulniac.

Date de convocation : 11 juillet 2023
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 20
Nombre de votants : 23 (20 présents et 3 pouvoirs)

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

PRENOM	NOM
Marylène	CONAN
Ludovic	SAMSON
Agnès	LE MOAL
Christophe	BROHAN
Martine	CARTRON
Jean	LE CADRE
Brigitte	LE DÛ
Patricia	BERARD
Denis	LALLEMENT
Régis	LE JALLE
Françoise	LE GARNEC
David	LEDAN
Stéphanie	HERPE
Victor	RENY
François	LINO
Gaëlle	PAULAY
Alexandre	CROCHU
Dominique	MONSARD
Gilles	BRUNEBARBE
Guillaume	SIMEON

ABSENTS EXCUSÉS :

Éric	DAUPHIN
Catherine	DELESTRE
Luzia	FAUBOURG
Xavier	LUHERNE

ONT REÇU POUVOIR :

Victor RENY ayant reçu pouvoir de Léa ANNEZO absente excusée
François LINO ayant reçu pouvoir de Philippe LE BERRE absent excusé
Ludovic SAMSON ayant reçu pouvoir de Fanny LE BOUTEILLER absente excusée

A été nommé secrétaire de séance, Alexandre CROCHU.

Le quorum étant respecté, 20 conseillers présents sur 27 membres.

Délibération n°2023/074 : Culture : Tarifs de vente du livre biographique de la commune « Raconte-moi Sulniac »

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Délibération n°2023/075 : Finances : Budget annexe « Lotissement de Coët-Ruel » : Clôture du budget annexe

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Délibération n°2023/076 : Finances : Budget annexe « Lotissement Le Clos des noisetiers » : Clôture du budget annexe

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Délibération n°2023/077 : Voirie – Aménagement : Entretien, réparation et mesure de débit/pression des bouches et poteaux d'incendie : renouvellement de convention avec la société SAUR

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Délibération n°2023/078 : Personnel communal : Évolution du tableau des effectifs : Création d'un poste permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Les délibérations sont consultables sur le site internet de la commune de Sulniac dès l'entrée en vigueur des actes.